



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES LANDES

Direction Départementale des
Territoires et de la Mer

Mont de Marsan, le **E 2 JUIN 2014**

Service : Délégation territoriale
Parentis-en-Born

Affaire suivie par : Sylvie Mélé.
Tél : 05 58 82 73 53
Mél : sylvie.mele@landes.gouv.fr

Monsieur le président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le point de vue de l'État à l'échelle de votre communauté de communes. Cette note présente les enjeux prioritaires que l'Etat portera tout au long de la procédure d'élaboration du document de planification. Ce document fait suite au porter à connaissance et sera, à l'instar de ce dernier, mis à disposition sur le site Internet des Services de l'État.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée

Bien à vous

Monsieur Xavier Fortinon
Président de la communauté de
communes de Mimizan
3, avenue de la gare
BP 44
40200 MIMIZAN

Le Préfet,

Claude MOREL